

Notre grille tarifaire : Social

La gestion d'un dossier de paye est complexe. Pour votre bon usage de cette grille, il convient d'associer, la gestion administrative d'un dossier aux prestations récurrentes ou ponctuelles.

Fiche de paye et vie courante du bulletin	
Bulletin de paye	à partir de 20€
Modification d'un contrat de travail	à partir de 100€
Établissement d'attestations (maladie, maternité, paternité, etc)	15 € par attestation

Entrée d'un salarié	
Déclaration d'embauche	10 € par salarié
Établissement d'un contrat de travail classique	150 €
Établissement d'un contrat de travail spécifique	150€ + temps passé (sur la base de 100€/h)

Départ d'un salarié	
Établissement et rédaction des documents certificat de travail, solde de tout compte et attestation pôle emploi	100 €

Procédure de licenciement	
Rupture conventionnelle	250 €
Licenciement (hors économique)	400 €
Licenciement économique	600 €

Déclarations sociales	
Télétransmission des dossiers	1,50€ par organisme
Élaboration des déclarations mensuelles ou trimestrielles (Urssaf, Caisse de retraite...)	compris dans le forfait de paye
Élaboration des déclarations de fin d'année DASU	20€ par salarié avec un minimum de 100€

Ces tarifs sont donnés à titre indicatif et ne sont pas contractuels. Ils sont susceptibles de modification en fonction des évolutions légales. Les prestations proposées feront l'objet d'un devis et d'un contrat (lettre de mission).

Gestion administrative d'un dossier	
Création d'un fichier salarié	10 €
Reprise d'un dossier	150 €
Création d'un dossier liée à la création de l'entreprise	300 €
Audit d'un dossier	à partir de 400€
Modification sur un dossier	100 €
Transmission d'un dossier	100 €
Gestion annuelle (mise à jour)	100 €

Conseil social (avec compte rendu écrit)	
Vérification de l'affichage et de la mise en place des dispositions légales au sein de l'entreprise	Au temps passé sur la base horaire de 100€ à 150€ sur devis
Établissement et contrôle des charges sociales quand les bulletins sont effectués par le client	
Procédures de discipline et formalités	
Assistance contrôle URSSAF	
Assistance et élection des institutions représentatives des salariés	

Ces tarifs sont donnés à titre indicatif et ne sont pas contractuels. Ils sont susceptibles de modification en fonction des évolutions légales. Les prestations proposées feront l'objet d'un devis et d'un contrat (lettre de mission).

